

Boulogne-sur-Mer, le

Le Député Maire de Boulogne-sur-Mer,

Frédéric CUVILLIER
Député - Maire

à

Monsieur Thierry MOURIER des GAYETS
Président de la Chambre Régionale des Comptes
14, Rue du Marché au Filé
62012 ARRAS CEDEX

Vos réf : courrier n° 2011-505

Affaire suivie par :

Nos réf : DRF/MCM/ n°

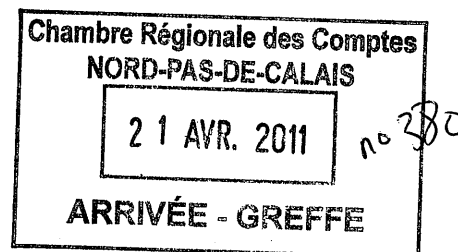
Affaire suivie par :

Michel CIESLINSKA-MAURICE

Directeur Général Adjoint

Directeur des Ressources

Objet : Rapport d'Observations Définitives



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre rapport d'observations définitives portant examen de la gestion de la Commune de BOULOGNE SUR MER à compter de l'exercice 2006, transmis par courrier en date du 1^{er} avril 2011, faisant suite à la réponse formulée par mes soins le 9 décembre 2010 sur la base de votre rapport d'observations provisoires.

Permettez-moi d'abord d'exprimer mon attachement, en tant que Maire de la Commune de BOULOGNE SUR MER, à la promotion de son développement et de son rayonnement dans la perspective de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Aussi ai-je engagé un important programme de réhabilitation sociale et de rénovation urbaine avec le précieux concours de nos partenaires institutionnels : Etat, FEDER, Région, Département, Communauté d'Agglomération du Boulonnais etc.

J'ai fait en sorte de bénéficier des mesures prévues dans le plan de relance lancé en faveur de l'économie locale. Signataire de la convention avec l'Etat destinée à bénéficier d'un versement anticipé du fonds de compensation de taxe sur la valeur ajoutée, j'ai veillé au respect de nos engagements pour soutenir l'investissement

local. Je ferais néanmoins observer que certaines subventions à l'origine de droit commun ont été, comme pour la réfection de monuments historiques, libellées sous l'appellation « plan de relance ».

Vos investigations ont porté pour une large part sur la gestion de la dette communale. D'un niveau de 78.4 Millions d'euros au 31/12/2006, l'encours total a fondu à 73.2 Millions d'Euros au 31/12/2009 tandis que la capacité de remboursement est passée de 12 ans à 8 ans.

Au travers des échanges multiples et approfondis avec l'équipe municipale, vous avez pu apprécier notre attachement à assurer historiquement une gestion active de la dette communale, dans les domaines de la gestion de l'existant, de sa renégociation et de la contraction d'emprunts nouveaux.

La crise financière internationale m'a renforcé dans ma conviction de maximiser la proportion de la dette sécurisée sur un rapport 60/40 entre encours sûr mais moins dynamique et encours plus performant mais plus volatile. Ces objectifs sont atteints. Aussi nous souscrivons entièrement à votre recommandation d'améliorer l'information sur les emprunts à risque par des demandes régulières aux établissements bancaires, confortant et renforçant ainsi nos procédures d'échanges avec eux.

Nous serons naturellement disposés, en fonction de la situation des marchés financiers, des anticipations, des analyses prospectives, à provisionner les risques éventuels.

En parallèle, nous avons d'ores et déjà, avec le concours du Trésorier Municipal, mis en place un suivi régulier de la trésorerie et envisageons de densifier la vision prospective des encaissements et des décaissements dans une optique de gestion prévisionnelle de trésorerie.

Après avoir analysé la situation de la dette, je vous propose d'examiner à présent les autres conclusions de votre rapport sur la gestion communale.

La teneur de votre rapport relative aux recettes souligne l'étroitesse de nos marges en termes de progression dans ce domaine : tant pour les dotations que pour la fiscalité directe locale. Devant une situation sociale et économique bien plus difficile que dans d'autres territoires, comme en témoignent les ratios de richesse fiscale inférieurs aux moyennes nationales, tels le revenu moyen par habitant ou le niveau des bases locatives, j'ai fait le choix du maintien d'une dynamique de l'investissement tout en préservant les équilibres financiers structurants.

Votre analyse financière met en exergue, au cours de la période d'observation, de 2006 à 2009, la maîtrise des indicateurs majeurs ou les ratios financiers prioritaires, que ce soit, par exemple, le niveau de l'excédent brut de fonctionnement, celui des dépenses ou celui de l'autofinancement.

Témoin de notre vigilance constante à préserver les équilibres, l'excédent brut de fonctionnement progresse, de +10.9 M Euros en 2006 à +12.3 M Euros en 2009.

Ce résultat encourageant résulte de l'évolution des recettes et des dépenses, sur lesquelles la collectivité va appuyer la précision des imputations comptables, en particulier sur les recettes passées au compte 758, grâce au soutien de la revue analytique annuelle en vigueur depuis plusieurs années, garante de l'optimisation des pratiques comptables en usage.

Votre rapport met en évidence la baisse constante des dépenses globales de fonctionnement municipales alors même que la commune a du affronter, puis surmonter la crise internationale des fluides et matières premières il y a 3 ans, avec des effets induits significatifs comme la baisse importante des droits de mutation ou encore la chute des prélèvements sur les jeux.. La commune s'est par ailleurs attachée à garantir une évolution raisonnée des charges de personnel tout en veillant à maintenir un dialogue social permanent: l'effectif global aura baissé de -4.1% sur la période d'observation, assouplissant par effet rebond le coefficient de rigidité.

J'ai de surcroît, comme vous m'y invitez, demandé aux services de tenir compte des remarques formulées en matière d'imputation comptable tant sur celles relatives aux charges de personnel que sur celles touchant aux subventions. (page 29)

Comme j'ai pu l'écrire dans ma réponse au rapport provisoire, je tiens à préciser qu'aucun personnel municipal n'est actuellement mis à disposition de l'association B.A.J. La dernière mise à disposition a pris fin le 1^{er} mars 2008.

Le processus d'octroi des subventions, rentrant dans une procédure annuelle très formelle, s'enrichira de la signature de conventions, pour les associations bénéficiant des subventions les plus conséquentes, garantissant une meilleure traçabilité des actions engagées et le suivi de leur efficience.

Parallèlement, nous sommes engagés dans un programme de fiabilisation du patrimoine communal avec la collaboration du Trésorier Municipal, responsable de la tenue de l'actif étant entendu que les écarts résiduels en valeur brute et en amortissements sont difficiles à identifier. Nous comptons également poursuivre activement la tenue de l'inventaire avec le souci de finaliser le traitement des mises à disposition et le suivi des cessions et destructions.

Révéléateur des efforts constants de la commune à optimiser le pilotage des ressources, la capacité d'autofinancement nette a progressé, passant de moins 1 Million d'Euros à plus 1.9 Million d'Euros en 2009, avec une amélioration confirmée pour chacune des années intermédiaires.

Je suis attentif, au-delà du respect des équilibres, à déployer l'action municipale en favorisant les opérations d'investissement les plus pertinentes pour la commune et la population en particulier en rénovant en profondeur les quartiers les plus défavorisés. A ce titre, j'entends poursuivre dans la voie de la hiérarchisation des dépenses, leur priorisation et, le cas échéant l'annulation de crédits ou leur redéploiement en fonction des circonstances.

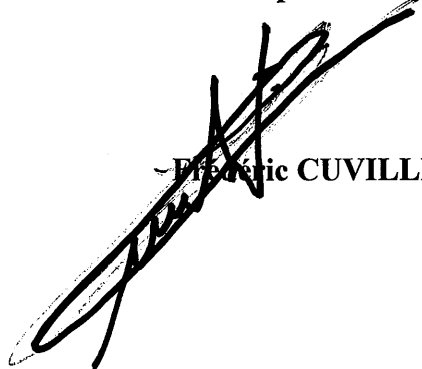
S'agissant des restes à réaliser en recettes, vous indiquez que ceux relatifs aux subventions n'appellent pas de remarques. Ceux concernant les emprunts sont justifiés par des courriers émanant des établissements bancaires s'engageant à suivre les appels de fonds de la commune.

J'envisage d'accompagner les projets pluri annuels d'investissement avec la perspective de mettre en place des autorisations de programme assortis de crédits de paiement.

L'ensemble de ces mesures, de ces aménagements, de ces initiatives vont contribuer à nous aider à préparer sereinement l'avenir de la commune et aider à améliorer la qualité de vie de nos habitants.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Pr sident, l'expression de mes sinc res salutations.

Le D put  Maire



Fr d ric CUVILLIER

Vu : DGS